



GUIDE DE RÉDACTION DU CV ABRÉGÉ DE CŒUR + AVC

Le CV abrégé est utilisé par les pairs examinatrices et examinateurs pour déterminer si une candidate ou un candidat possède les compétences et l'expérience nécessaires pour réaliser le projet de recherche décrit dans la demande de subvention. Les instructions qui suivent s'appliquent aux concours de financement de la recherche de Cœur + AVC pour lesquels un CV abrégé est exigé. Les hyperliens et les URL ne sont autorisés que lorsqu'ils sont spécifiquement mentionnés dans les lignes directrices du concours et les instructions relatives aux champs des formulaires.

Qui doit remplir le formulaire de CV abrégé?

Les candidates et les candidats aux concours de financement de Cœur + AVC, y compris les chercheuses principales ou chercheurs principaux, les co-chercheuses principales ou co-chercheurs principaux et les co-candidates ou co-candidats, doivent inclure un CV abrégé à leur demande de subvention, comme indiqué dans les lignes directrices des demandes pour une occasion de financement. Les stagiaires (étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs ou au postdoctorat) qui présentent une demande de financement ainsi que les responsables de la direction doivent également remplir le formulaire de CV abrégé.

Format

Le modèle de CV abrégé qui doit être utilisé pour toutes les demandes de subventions et de bourses est celui qui se trouve sur le site Web de Cœur + AVC.

Les figures, tableaux et graphiques ne sont pas autorisés dans le CV abrégé. Vous ne devez pas non plus y intégrer ou y joindre de fichiers (p. ex. document vidéo, graphique ou sonore, ou fichier de données).

Un CV abrégé doit compter un maximum de six pages. Cette limite de six pages comprend le tableau situé au haut de la première page. Vous pouvez entrer autant de texte que nécessaire dans chaque section (1 à 3), à condition de ne pas excéder la limite totale de six pages. **Le texte doit être rédigé en police Arial 11 points et les marges des pages ne doivent pas être**

! Si le CV abrégé soumis par la candidate ou le candidat dépasse la limite de six pages, toutes les pages au-delà de la sixième page peuvent être supprimées par Cœur + AVC avant l'évaluation de la candidature par les pairs, sans notification.

modifiées.

Téléversez le formulaire de CV abrégé rempli sous forme de fichier PDF dans le cadre de la demande. Prenez note que vous pouvez enregistrer votre fichier au format PDF en utilisant l'option « **Imprimer en PDF** » dans la plupart des logiciels de traitement de texte.

Contenu

Nom :

Entrez votre nom dans le champ « Nom » du formulaire de CV abrégé si vous êtes le chercheur principal, le co-chercheur principal, un stagiaire, un co-candidat ou un autre contributeur important.

**Diplômes et poste universitaire actuel :**

Entrez la liste de tous vos diplômes et votre mandat ou poste académique actuel dans l'établissement d'accueil.

Poste actuel :

Indiquez le titre du poste à temps plein actuel et la date d'entrée en fonction du chercheur principal, du co-chercheur principal, du stagiaire (s'il y a lieu) ou du co-candidat dans le champ « Titre du poste » du formulaire de CV abrégé.

Première nomination à un poste universitaire :

Entrez le premier poste à temps plein et la date d'entrée en fonction du chercheur principal, du co-chercheur principal ou du co-candidat dans le champ « Premier poste de professeur » du formulaire de CV abrégé.

Langues :

Indiquez toutes les compétences linguistiques du chercheur principal, du co-chercheur principal, du stagiaire ou du co-candidat dans le champ « Langues ».

Formation académique et professionnelle

Remplissez le bloc sur la formation. Commencez par le baccalauréat ou une autre formation professionnelle initiale, comme les soins infirmiers. Incluez les formations postdoctorales, les résidences et les stages cliniques, s'il y a lieu, en les énumérant séparément.

Pour chaque entrée, fournissez les renseignements suivants :

- Nom et emplacement de l'établissement
- Diplôme obtenu (s'il y a lieu)
- Mois et année de la date de fin de la formation (ou de la date de fin prévue)
- Domaine d'études (pour les entrées relatives à des résidences, le domaine d'études doit correspondre au domaine de formation en résidence)

Après le bloc sur la formation, remplissez les sections A à F du CV abrégé.

A. Déclaration personnelle

Décrivez brièvement en quoi votre profil correspond bien aux responsabilités liées à ce projet. Les facteurs pertinents peuvent comprendre des aspects de votre formation; vos travaux expérimentaux antérieurs sur le sujet ou sur des sujets connexes; votre expertise technique; vos collaborations ou votre environnement scientifique; ou votre rendement antérieur dans le domaine visé ou dans des domaines connexes, y compris les projets de recherche en cours et achevés au cours des trois dernières années sur lesquels vous souhaitez attirer l'attention (entrés dans la section D. – Soutien à la recherche).

Vous pouvez citer jusqu'à quatre publications pour des produits de recherche qui mettent en évidence votre expérience et vos compétences pour ce projet. Les produits de recherche peuvent comprendre, sans s'y limiter, des documents audio ou vidéo; des comptes rendus de conférences comme des résumés de réunions, des affiches ou d'autres présentations; des brevets; des données et des documents de recherche; des bases de données; des documents pédagogiques ou des programmes d'études; des instruments ou du matériel; des modèles; des protocoles; des logiciels autonomes ou des logiciels en réseau. Vous ne devez pas inclure des hyperliens ou des adresses URL pour citer ces éléments.

Vous pouvez citer des produits de recherche provisoires. Veuillez noter que des exigences spécifiques en matière de citation s'appliquent aux produits de recherche provisoires.



Veillez noter les instructions supplémentaires suivantes qui s'appliquent à TOUTES les personnes qui posent leur candidature :

- Si vous souhaitez expliquer des facteurs qui ont affecté votre productivité, comme les responsabilités familiales, la maladie, le handicap ou le service militaire, vous pouvez le faire dans la section A. – Déclaration personnelle.
- Indiquez si vous avez publié ou créé des produits de recherche sous un autre nom.
- Vous pouvez mentionner des contributions particulières à la science qui ne sont pas incluses dans la section C. Ne présentez pas ou ne développez pas des éléments qui devraient être décrits dans d'autres sections de ce CV abrégé ou de la demande de subvention.
- Les figures, tableaux ou graphiques ne sont pas autorisés.

Veillez noter les instructions suivantes qui s'appliquent à des sous-groupes particuliers de candidates et de candidats :

- Pour les bourses de fonctionnement, les mentors sont invités à remplir la section A. – Déclaration personnelle (facultatif).

B. Postes, nominations, titres et distinctions scientifiques

Dressez la liste, en ordre chronologique inverse, de l'ensemble de vos postes et nominations scientifiques actuels, tant au pays qu'à l'étranger, y compris les affiliations avec des entités ou des gouvernements étrangers. Cela comprend les nominations universitaires, professionnelles ou institutionnelles, rémunérées ou non, **à temps plein, à temps partiel ou bénévoles (y compris les postes de professeur associé et de professeur invité ainsi que les nominations à titre honorifique)**. Les étudiantes et étudiants de premier cycle peuvent mentionner tout poste antérieur. Les personnes qui ne travaillent pas actuellement dans l'organisation candidate doivent indiquer le poste visé et la date d'entrée en fonction prévue.

Décrivez tous les titres de compétence que vous détenez et qui présentent un lien avec votre capacité à mener à bien la recherche proposée.

Dressez la liste de toutes les réalisations et distinctions académiques et professionnelles pertinentes. Plus précisément :

- Les étudiantes et étudiants, les candidates et candidats au postdoctorat ainsi que les professeures et professeurs débutants doivent inclure les bourses d'études, les stages, les bourses de recherche et les bourses de perfectionnement, s'il y a lieu.
- Les cliniciennes et cliniciens doivent fournir les informations relatives aux permis d'exercice clinique et aux accréditations d'organismes de certification spécialisés obtenus.

C. Contributions à la science

Qui doit remplir la section « Contributions à la science »?

L'ensemble des chercheuses principales et chercheurs principaux, co-chercheuses principales et co-chercheurs principaux, et co-candidates et co-candidats doivent remplir la section « Contributions à la science ».

Format :

Décrivez brièvement jusqu'à cinq de vos plus importantes contributions à la science. La description de chaque contribution ne doit pas dépasser une demi-page, citations comprises.



Les candidates et candidats peuvent décrire jusqu'à cinq contributions. S'il y a lieu, les étudiantes et étudiants de troisième cycle et les candidates et candidats au postdoctorat peuvent présenter deux ou trois de leurs contributions parmi les plus importantes.

Contenu :

Pour chaque contribution, indiquez les éléments suivants :

- Contexte historique encadrant le problème scientifique
- Principales découvertes
- Incidence des découvertes sur le progrès de la science ou mise en pratique de ces découvertes dans le domaine de la santé ou des technologies
- Votre rôle particulier dans les travaux décrits
- Les figures, tableaux ou graphiques ne sont pas autorisés.
- Veuillez souligner les noms des stagiaires figurant en tant qu'auteurs dans toutes les publications répertoriées pour lesquelles vous avez assuré une supervision directe au moment de la publication.

Pour chaque contribution, vous pouvez citer jusqu'à quatre publications ou produits de recherche pertinents. Veuillez indiquer les numéros d'identification PubMed (s'il y a lieu). Si vous n'êtes pas l'auteur du produit, décrivez votre rôle ou votre contribution. Prenez note que même si vous pouvez mentionner des manuscrits qui n'ont pas encore été acceptés pour publication dans le cadre de votre contribution, vous ne pouvez citer que des articles publiés à l'appui de chaque contribution. Les produits de recherche peuvent comprendre des documents audio ou vidéo; des comptes rendus de conférences comme des résumés de réunions, des affiches ou d'autres présentations; des brevets; des données et des documents de recherche; des bases de données; des documents pédagogiques ou des programmes d'études; des instruments ou du matériel; des modèles; des protocoles; des logiciels autonomes ou des logiciels en réseau. Vous ne devez pas inclure des hyperliens ou des adresses URL pour citer ces éléments. Vous pouvez, si vous le souhaitez, inclure une liste de publications supplémentaires.

Les descriptions des contributions peuvent inclure une mention de produits de recherche en cours d'élaboration, comme des manuscrits qui n'ont pas encore été acceptés pour publication. Il n'est pas nécessaire que ces contributions soient liées au projet proposé dans la présente demande. Elles peuvent illustrer des cas où vos recherches ont débouché sur des innovations, des brevets ou des activités de transfert de technologie. Selon l'occasion de financement visée par votre demande, des mises à jour des publications peuvent être autorisées avant une date précise (comme indiqué dans les lignes directrices du concours de l'occasion de financement).

Cœur + AVC reconnaît la Déclaration de San Francisco sur l'évaluation de la recherche (DORA), qui souligne la nécessité d'améliorer les méthodes d'évaluation des résultats de la recherche. Les candidates et candidats sont invités à envisager un large éventail de contributions et d'impacts à mettre en évidence dans leur demande de subvention, comme les publications et citations, les rapports et les ouvrages, les prix prestigieux, les résultats et les activités de mobilisation des connaissances, l'influence sur les politiques et les pratiques, la participation du public (y compris la population en général, les patients, les fournisseurs, les décideurs politiques et gouvernementaux, les scientifiques, l'industrie, et les médias grand public et sociaux), la recherche participative communautaire, la formation et le mentorat, les lignes directrices, les normes, les logiciels et outils, les réseaux, les collaborations et les partenariats, les ensembles de données, le développement de codes et d'infrastructures, les produits commercialisés et en libre accès, etc.



D. Historique du financement de la recherche (cinq dernières années)

Contenu :

Dressez la liste, dans l'ordre chronologique inverse, de l'historique de votre financement de la recherche en remplissant les sections suivantes :

- **Obtenu et en cours**

Veillez indiquer toutes les subventions en cours que vous détenez actuellement en tant que chercheuse principale ou chercheur principal, co-chercheuse principale ou co-chercheur principal, ou co-chercheuse ou co-chercheur. Veillez indiquer le numéro de subvention ou de bourse de l'organisme de financement.

- **Terminé**

Veillez énumérer les cinq dernières subventions que vous avez obtenues en tant que chercheuse principale ou chercheur principal, ou co-chercheuse principale ou co-chercheur principal.

Remarques :

- Veillez mettre en évidence les subventions qui sont les plus pertinentes pour le projet visé par la demande.
- Indiquez l'organisme de financement, le programme de subvention, le titre, la date de début et de fin du financement et le montant de la subvention en dollars canadiens (\$ CA).
- Veillez ne pas inclure les octrois qui vous ont été attribués, mais que vous avez refusés ni les demandes de financement qui sont actuellement en évaluation.

E. Activités (cinq dernières années)

Activités de transfert des connaissances et des technologies (les plus pertinentes; mentionnez jusqu'à cinq activités)

Indiquez les activités d'application des connaissances et des technologies qui se rapportent le plus étroitement aux travaux décrits dans votre demande. Fournissez des informations sur les aspects suivants :

- Mise au point d'approches de transfert de connaissances pour l'application, l'adoption et la diffusion des résultats de recherche
- Occasions où vous avez pu transposer votre travail dans le monde réel ou participer à des programmes de sensibilisation
- Occasions où vous avez élaboré des programmes de prévention ou d'intervention fondés sur vos travaux de recherche
- Occasions où vous avez fondé ou mis sur pied des entreprises dérivées sur la base de vos découvertes issues de la recherche
- Occasions où vous avez élaboré des normes, des lignes directrices ou autres à partir des résultats de vos travaux de recherche
- S'il y a lieu, soulignez vos contributions à la promotion de l'équité, de la diversité et de l'inclusion.

Activités de supervision (les plus pertinentes; mentionnez jusqu'à dix activités)

Veillez fournir des informations sur la façon dont vous avez contribué à encadrer ou à former de futurs scientifiques hautement qualifiés dans le domaine de la santé en indiquant le nom des personnes que vous avez supervisées ou co-supervisées. Les personnes mentionnées dans cette section peuvent comprendre des étudiantes et étudiants, des stagiaires, des boursières et boursiers postdoctoraux, des bénévoles de laboratoire, etc.



Remarques

- N'incluez pas les étudiantes et étudiants que vous avez pu superviser dans le cadre d'un cours de premier cycle.
- Veuillez indiquer où les personnes que vous avez formées se trouvent aujourd'hui (si vous le savez).

F. Renseignements supplémentaires : soutien à la recherche ou rendement scolaire (cinq dernières années)

* **Remarque** : Cette section est facultative et seuls les types de candidates et candidats suivants doivent la remplir :

- Candidates et candidats aux bourses prédoctorales et postdoctorales
- Candidates et candidats à des occasions de recherche visant à promouvoir la diversité dans la recherche liée à la santé, du premier cycle au niveau postdoctoral

Rendement scolaire

Candidates et candidats au niveau prédoctoral (y compris les étudiantes et étudiants de premier cycle et post-baccalauréat) : Dressez la liste, par établissement et par année, de tous les cours de premier et de deuxième cycle, avec les notes obtenues. De plus, expliquez tout système de notation utilisé s'il diffère d'une échelle de 1 à 100, d'un système fondé sur les cotes A à F ou sur une échelle de 0 à 4,0. Indiquez également les niveaux correspondant à la note de passage.

Candidates et candidats au postdoctorat : Dressez la liste, par établissement et par année, de tous les cours scientifiques ou professionnels de niveau supérieur avec les notes obtenues. De plus, expliquez tout système de notation utilisé s'il diffère d'une échelle de 1 à 100, d'un système fondé sur les cotes A à F ou sur une échelle de 0 à 4,0. Indiquez également les niveaux correspondant à la note de passage.